



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Votre enfant était-il déjà inscrit au club l'année dernière ? OUI NON

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Lieu de naissance :// Nationalité :

Adresse :
.....

Code Postal :

Ville :

Nom / Prénom père :

Tel père (pour les Groupes whatsapp) :

Nom / Prénom mère :

Tel mère (pour les Groupes whatsapp) :

Tel enfant :

E-mail :

Tarif : 250 EUROS (Licence FFF, Cotisation CSPM , équipements)

Date : Signature (s)

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) (Nom / Prénom du représentant légal) :
représentant légal de l'enfant

- Autorise le CSPM à photographier et/ou filmer collectivement ou individuellement mon enfant**
- N'autorise pas le CSPM à photographier et/ou filmer mon enfant
- Autorise également le CSPM à utiliser les photos/vidéos pour sa page Facebook ou autres opérations promotionnelles de l'image de l'association.**
- N'autorise pas le CSPM à utiliser les photos ou vidéos de mon enfant sur sa page Facebook ou pour d'autres opérations promotionnelles de l'image de l'association.

Fait le à

Lu et approuvé

Signature du représentant légal.

RAPPEL DES AIDES DISPONIBLES

PASS + :

POUR QUI : Tous les jeunes scolarisés/domiciliés dans les Hauts de Seine + Yvelines de la 6^{ème} à la majorité

COMMENT : www.passplus.fr pour faire les démarches et recevoir la carte Pass+

MONTANT AIDE : **60 € passsport** + 20 € passculture les 60 € pourront être déduits du prix de l'inscription sur présentation de la carte

PASS'SPORT :

POUR QUI : Les jeunes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire

COMMENT : coupon personnel reçu par les familles selon quotient familial

MONTANT AIDE : **50 €** les 50 € pourront être déduits du prix de l'inscription sur présentation du coupon

AIDE AU TEMPS LIBRES CAF

POUR QUI : certaines familles selon quotient familial

MONTANT AIDE : **défini par la CAF** Attention, l'argent sera versé directement aux parents pour remboursement du montant de la cotisation une fois que le club aura confirmé l'inscription du jeune en remplissant le papier de la CAF ! Le paiement doit être réalisé par les parents au club à la rentrée

CCAS PORT MARLY : Pour les MarlyPortains, Dossier à monter avec eux pour voir si vous êtes éligibles

011 2017 001000

PREFECTURE : W783002180

AGREMENT JEUNESSE & SPORT : 78-1281

SIRET : 52986896000012

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE PORT-MARLY
13 avenue Simon Vouet – 78560 PORT MARLY